

plus que les évêques sont : le *pallium*, qui, après avoir été, dès le cinquième siècle, une distinction spéciale de quelques métropolitains, est devenu une marque distinctive de la dignité métropolitaine, et a été depuis considéré comme le signe de l'union de l'archevêque avec le Saint Siège apostolique ; la *croix*, que l'archevêque peut, dans les occasions solennelles et dans son diocèse, faire porter devant lui.

Quant au titre et au rang des archevêques dans l'ordre politique, ils dépendent de la constitution particulière de chaque État.

Ainsi dans l'empire d'Autriche quelques-uns ont encore aujourd'hui le titre de prince, tels les archevêques de Vienne, de Salzbourg, de Prague. En Bavière et dans les provinces ecclésiastiques du Haut-Rhin, avant 1870, on leur donnait le titre d'Excellence, et ils prenaient rang après les ministres d'Etat. En Prusse, les archevêques ont le rang de premiers présidents et sont appelés Votre Grâce. En France, jusqu'à la chute du second empire, ils avaient le titre de Grandeur. Ils prenaient rang après les premiers présidents des Cours impériales. Ils avaient droit à des honneurs militaires quand ils entraient dans leur diocèse. Cinq archevêques ou évêques faisaient partie du conseil de l'instruction publique.

---

### **MORT DU CARDINAL GUIBERT.**

New-York, 8.—Une dépêche de Paris annonce que le cardinal Guibert est mort la nuit dernière.

---